

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

pour la cuisine
pour la pâtisserie

LE TIP remplace le BEURRE

IL EST AUSSI BON ET CÔTÉ BEAUCOUP MOINS CHER

ESSAYEZ
la fameuse 12 CV SIX
Peugeot
imposable 11 C.V.
DISPONIBLE DE SUITE
VENANT
90, Grande-Rue, 99
ROUBAIX
(Téléphone 14.84)

BILLET PARISIEN

L'évolution des radicaux-socialistes

(D'un rédacteur spécial)
PARIS, 26 MAI (MINUIT).

La parti radical-socialiste finira-t-il par comprendre que son alliance avec les socialistes le conduira à la ruine? Les élections de Bergerac et de Lorient ont constitué des leçons de choses qui ne pouvaient pas ne pas frapper les esprits clairvoyants. Aussi, les éléments modérés du radicalisme commencent-ils à proclamer que leur parti doit s'entendre avec tous les républicains nationaux pour diriger les destinées du pays jusqu'à la fin de la législature.

Cette opinion a été clairement exprimée par M. Jean Montigny, dans un discours qu'il a prononcé hier dans un village de la Sarthe. De pareils propos valent une valeur particulière dans la bouche du lieutenant de M. Caillaux qui, au Congrès d'Angers, s'était signalé par sa violence contre l'Union nationale.

M. Montigny est un peu embarrassé aujourd'hui pour expliquer son attitude à cette occasion. Ses déclarations ont manqué de clarté sur ce point et il ne pouvait en être autrement. « L'accord entre républicains de gouvernement » que préconise aujourd'hui le député de la Sarthe, ressemble fort à cette Union nationale qu'il dénonçait à Angers comme un péril pour la République. La vérité est que les socialistes ayant tiré leur révérence aux Valaisiens, ceux-ci sont obligés de contracter de nouvelles alliances s'ils ne veulent pas disparaître de Parlement.

Mais nous aurions mauvaise grâce à insister sur les motifs intéressés de M. Montigny et de ses amis. En revenant à des idées plus saines, ils ne pourront que rendre service à leur parti qui est appelé normalement à reprendre son rang parmi les partis de gouvernement et à opérer pour une doctrine d'ordre et de révolution. Le député de la Sarthe a eu raison de dire que le parti radical-socialiste allait être fatalement amené, par suite de la désagrégation du parti communiste, à accentuer son caractère révolutionnaire. Il y aura donc pour les radicaux-socialistes un moment où ils ne pourront plus suivre leurs anciens alliés, si décidés qu'ils soient à les accompagner coûte que coûte.

M. Daladier et les extrémistes de la rue de Valenciennes ont semblé de ne pas voir cette éventualité ou, s'ils en parlent, c'est pour vanter la splendeur isolo. Mais le courant dominant parmi les troupes valaisiennes n'est pas favorable à l'isolement qui, pour le parti radical-socialiste, serait synonyme d'écrasement.

M^{me} STRESEMANN AUX ETATS-UNIS



(Wide World photos.)
M^{me} STRESEMANN
veuve du docteur Stresemann, ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, qui va occuper un poste de lectrice à l'Université de Columbia, aux Etats-Unis

Un incident à la frontière germano-polonaise

Varsovie, 26 mai. — L'Agence Pat publie l'information suivante : « Samedi, entre 22 et 23 heures, sur la rive droite de la Vistule, en face de la localité d'Opalen, au poste garde-frontière de Rakowice, les gardes-frontière polonais ont été attaqués par des gardes-frontière allemands qui ont tiré plusieurs coups de feu sur eux. Une fusillade a suivi, au cours de laquelle un sous-commissaire des gardes-frontière polonais, M. Liszkiewicz, a été grièvement blessé. M. Liszkiewicz, ainsi que le commissaire Biedrzycki, qui était resté avec lui, ont été emmenés dans la direction de Mariawerder par la police allemande. Les résultats de l'inspection, notamment des traces de sang trouvées sur des vêtements polonais, ont prouvé de façon catégorique que M. Liszkiewicz avait été blessé sur territoire polonais. Une commission spéciale envoyée par le commandant de la garde frontière polonaise procédera à une enquête sur les lieux.

« Les journaux du soir annoncent que le Gouvernement polonais va adresser au Gouvernement allemand une protestation demandant la mise en liberté des deux hommes retenus et la punition des coupables. Ils ajoutent que, du côté polonais, on est prêt à procéder par l'intermédiaire d'une commission mixte germano-polonaise à une enquête sur place pour établir les circonstances de l'incident ».

« Le roi Alexandre de Yougoslavie a décoré M. Laskowicz de l'ordre de l'Aigle Blanc de 2^e classe. M. Laskowicz est allé rendre visite à M. Laskowicz, son frère ».

LE CONGO à l'Exposition d'Anvers

(D'un correspondant particulier)
BRUXELLES, 26 MAI 1930.

La section coloniale de l'Exposition d'Anvers, que le prince Léopold vient d'inaugurer, est remarquable. Elle mettra fin, pour tous les esprits de bonne foi, à la calomnie entretenue encore dans certains milieux étrangers et qui est la conséquence de la campagne criminelle poursuivie si longtemps en Angleterre, par une bande d'aventuriers jaloux, dont l'un d'eux a fini par être pendu dans son pays au début de la guerre pour crime de haute trahison, à savoir que la Belgique est incapable de coloniser le Congo.

De fait, lorsqu'on compare le Congo à la Belgique, la sauvagerie de ce continent noir inexploité il y a cinquante ans à peine et l'inexpérience coloniale à cette époque de la Belgique, il faut reconnaître que c'était presque une gageure pour Léopold II de rêver pour son pays pareil domaine et pareil labeur.

Léopold II connaissait mieux son peuple que ce peuple lui-même. La section coloniale de l'Exposition d'Anvers ouvrira le cœur des Belges à la confiance. Sur le terrain de la colonisation, ils peuvent soutenir toutes les comparaisons comme sur le terrain patriotique. C'est ce que le premier ministre a délicatement souligné dans son discours inaugural, en présence du prince héritier. A Le Congo, a-t-il dit en substance, est une grande entreprise économique; il est aussi et surtout une grande œuvre civilisatrice. Léopold II, dès 1876; le roi Albert au II^e Congrès colonial à Bruxelles et le prince Léopold au Sénat, le 9 avril dernier, ont solennellement proclamé ce devoir. La Belgique, a ajouté le premier ministre, y restera fidèle.

Pour étayer ces dires, il a suffi à M. Jaspar de faire l'histoire du Congo depuis cinquante ans, sous l'administration de la Belgique. Aux guerres intestines entre les tribus, aux razzias des Arabes esclavagistes, ont succédé la paix et la tranquillité publiques; à l'insécurité et au travail collectif des indigènes, la notion du droit des gens et de la propriété a été opposée; contre les barbaries des f^ocheurs, les missionnaires ont instauré la charité et l'amour; le portage, qui a coûté tant de vies indigènes, a été remplacé par 26.795 kilomètres de routes parcourues par de nombreuses autos et par 3.750 kilomètres de voies ferrées. Des gîtes d'étape, des dépôts de vivres se sont multipliés. L'enseignement se donne dans 2.400 écoles, fréquentées par 15.000 élèves, tandis qu'un millier de missionnaires et cinq cents religieux procurent à un million de nègres les rudiments indispensables de l'instruction. Le nombre des médecins augmente. On en compte 275 et le budget médical de l'Etat s'élève à 10 millions de francs. L'effort de la Belgique s'oriente aujourd'hui contre les abus de la main-d'œuvre et contre les maladies épidémiques.

Voilà en quelques traits et depuis un demi-siècle l'action civilisatrice de la Belgique au Congo, que l'Exposition d'Anvers met particulièrement en lumière et offre, avec une légitime fierté, à l'examen du monde.

UN AVIATEUR ANGLAIS S'APPRETE A TRAVERSER L'ATLANTIQUE

Londres, 26 mai. — Le Daily Chronicle annonce que le capitaine aviateur Kingsford Smith vient de demander au ministre de la Défense de l'Etat libre d'Irlande de lui faire connaître certains renseignements qui lui sont nécessaires en vue de son prochain vol transatlantique.

On croit que le capitaine Kingsford Smith, qui sera accompagné de l'aviateur hollandais Evert Van Dijk, choisira Baltonnell pour point de départ.

« Avant une course qui avait lieu à Zurich, un cheval s'est emballé et a jeté son cavalier à terre. Il a ensuite traversé la barrière et galopé vers la butte en renversant plusieurs personnes dont quatre ont été blessés ».

LES MÈRES AMÉRICAINES EN FRANCE



Parmi les mères américaines arrivées en France figure une tante de M^{me} le maréchal Joffre, M^{me} Andrew M. Reid, âgée de 73 ans, qui doit se rendre sur la tombe de son fils tué pendant la grande guerre. Notre photo montre M^{me} Andrew M. Reid, qui habite depuis cinquante ans Baltimore et qui est restée Française de cœur. (W.W.P.)

L'émission des obligations du plan Young



Les banquiers chargés de l'émission du prochain emprunt Young se sont réunis à l'hôtel George-V, à Paris. Nos photos montrent: à gauche, M. LE DOCTEUR LUTHER, directeur de la Reichbank, sortant de l'hôtel George-V; à droite, M. MONTAGU NORMAN, directeur de la Banque d'Angleterre et ses secrétaires.

L'esclavage avant la conquête de l'Algérie

Piraterie et trafic des esclaves. Cette brève formule pourrait résumer l'histoire des trois siècles qui ont précédé la prise d'Alger. Plus qu'au Maroc et en Tunisie la piraterie fut, dans le territoire d'Alger, une industrie nationale, et le trafic des captifs chrétiens l'unique commerce qui alimentait de ressources régulières le trésor des deys et fournissait, à la population, main-d'œuvre et profit. L'histoire des esclaves chrétiens que vient d'écrire M. le chanoine Tournier dans l'introduction de son livre remarquable sur « La conquête religieuse de l'Algérie » fournirait la matière d'un ouvrage qui serait le digne pendant des « Actes des Martyrs ». Il n'est pas exagéré de dire que les bagnes d'Alger ont renfermé des mystères de douleurs et d'héroïques vertus comparables, de certains points de vue, à ce qu'on connut les prisons romaines aux premiers siècles du christianisme.

Dès la fin du seizième siècle, la « course » prit un développement infernal et le succès de ces entreprises de brigands attira à Alger des renégats de toutes les nations que l'appât du gain et l'attrait d'une vie de hasards séduisaient. Alger entassait dans ses bagnes trente-six mille chrétiens dont trois mille Français; cette ville, au dix-septième siècle, était devenue le marché d'esclaves le plus important et le plus fréquenté. Les cent quatre-vingt mille habitants qu'elle arriva à compter prenaient tous part à la piraterie; grands et petits en se cotisant formaient des associations commerciales pour l'achat et l'équipement d'un navire corsaire et chacun touchait son pourcentage dans les prises. En raison de cette organisation il entrainait parfois dans le port d'Alger jusqu'à cinq prises par jour qui déversaient des esclaves, de l'or et des marchandises de toutes sortes. On conduisait au palais du pacha les chrétiens enchaînés; le roi faisait son choix et retenait le cinquième ou le huitième de la prise; le reste était exposé pour la vente au marché des esclaves.

Les bagnes, ceux du pacha, des corsaires, des riches marchands, étaient des salles voûtées qui ne recevaient l'air et la lumière que par de petites ouvertures pratiquées dans le haut; les esclaves étaient entassés là, à peine nourris, sur la terre nue au milieu des immondices et des reptiles. Chaque jour, au lever du soleil, sous le fouet des gardiens, ils sortaient pour aller à leurs durs corvées. Les chrétiens qui ramenaient sur les galères avaient un sort plus effroyable encore; à la moindre défaillance on leur brisait les os ou leur arrachait les chairs à coups de cordes; si un esclave s'évanouissait, il était jeté à la mer. Maltraités aussi cruellement, certains esclaves sont faits musulmans, mais le plus grand nombre, résignés, adèles à leur sort, attendaient patiemment d'être délivrés par le rachat ou par la fuite. Les supplices auxquels étaient soumis les esclaves coupables d'une tentative de fuite ou d'une faute quelconque étaient d'une extrême cruauté: bastonnade sur la plante des pieds, lapidation, bâcher à petit feu, empalement, etc...

En attendant que la France, instrument de la Providence, eût cicatrisé cette plaie des temps modernes, la charité catholique s'ingénia à apporter des remèdes aux maux des esclaves. De nombreux ordres religieux délivrèrent des captifs par milliers en répandant l'or que les rois et les peuples chrétiens leur confiaient. Que d'actes de dévouement n'ont pas enregistrés? Fréquemment des religieux rachetaient de leur propre liberté des captifs sur le point d'apostasier. Grâce au zèle actif et habile des missionnaires, des chapelles furent tolérées dans les principales bagnes. Après l'installation des chapelles, les rois furent encore la consolation d'obéissants deux autres fondations: l'hôpital et le cimetière. L'exercice de la charité dans ce genre avait de plus rebutant mais aussi de plus efficace excita souvent l'admiration des barbares autochtones.

Il était opportun de réveiller de tels souvenirs. « Qui donc, écrit M^{re} Beaupré dans une admirable préface, se rend compte aujourd'hui de ce que fut pendant trois siècles le sort vraiment atroce des esclaves chrétiens? Quel mystère que le long oubli de tant de souffrances et de douleurs, que leur incapacité de s'entendre en face d'ennemis aussi odieux? Il faut relire des pages comme celles qu'a écrites M. le chanoine Tournier pour se rendre à sa valeur l'humanité et à la civilisation ».

Le centenaire de la machine à coudre

Le Conservatoire des Arts et Métiers vient de réparer une injustice et de payer d'un peu de gloire un inventeur français, méconnu, et qui mourut dans la misère. On a célébré, avec quelques mois de retard, le centenaire de la délivrance du premier brevet relatif à la machine à coudre. C'est, en effet, le 10 octobre 1820 que Barthélemy Thimonnier obtint un brevet concernant « un métier capable de coudre et de broder mécaniquement ».

Thimonnier naquit en 1793 à l'Arbresle, dans la région lyonnaise. Il vécut d'abord sa jeunesse à Amplepuis, où il apprit le métier de tailleur. En 1813, peu après son mariage, il se préoccupa de construire une machine qui pût faciliter son travail et améliorer sa situation précaire. Après de nombreuses tentatives infructueuses, en 1825, à Saint-Etienne, où il venait de se fixer, il se lia à un dessinateur de l'Ecole des Mines qui l'aidera à poursuivre son rêve. Au bout de quatre années, Thimonnier était parvenu à établir les plans et à obtenir le brevet d'un appareil qui coustait le point de chaînette.

Thimonnier fonda une société pour l'exploitation de son brevet, mais elle ne tarda pas à péricliter. Sans se décourager, l'inventeur se fixa à Paris, rue de Sévres; la chance sembla lui sourire et dans l'atelier qu'il vint de créer, quatre-vingts métiers travaillaient à une commande de l'autorité militaire. Mais les ouvriers tailleurs, persuadés que les machines vont les réduire au chômage, envahirent l'atelier, saccagèrent les métiers et menacèrent de faire un mauvais parti à l'inventeur. Ruiné, Thimonnier ramassa en pleurant quelques débris et tenta de reconstruire un métier. Il reprit la route d'Amplepuis et trouva une aide chez ses amis d'enfance. Sa machine reconstruite et perfectionnée, il va de nouveau tenter sa chance à Paris. Son « couso-broder » n'a aucun succès. Plus pauvre mais plus vaillant que jamais, il revient au pays emportant sur son dos la malheureuse machine... et un Guignol qui doit lui permettre de gagner sa vie sur le chemin du retour.

A Amplepuis, Thimonnier se remet au travail avec une ardeur nouvelle. Ses machines se vendent; il trouve un commanditaire; il va enfin pouvoir fabriquer ses métiers en grandes quantités. La Révolution de 1848 annule ses projets et, en paralysant les affaires, consume sa ruine.

Désespérant d'être jamais prophète en son pays, il s'expatrie. En Angleterre, son invention connaît un tel succès qu'on la contrefait en la perfectionnant. Thimonnier veut faire valoir ses droits; il laisse en procès... perdus le plus clair de ses ressources. Revenu en France, il a la joie de présenter à l'Exposition universelle de 1853 un exemplaire de sa machine. Le jury reconnaît son droit de priorité: « La machine à coudre et à broder de Thimonnier, dit le rapport, est sans discussion possible le type qui a servi pour établir toutes les machines analogues construites en divers pays, notamment en Amérique et en Angleterre ».

Cet hommage lui ensoleille le cœur mais ne lui fournit pas de ressources, et peu après, en 1857, avant qu'il ait pu tirer profit de sa découverte, l'ouvrier de génie auquel on doit l'une des plus utiles inventions modernes meurt déçu, dans la plus noire misère.

Sur la grand place d'Amplepuis s'élève aujourd'hui la statue de Barthélemy Thimonnier, l'homme auquel toutes les femmes de France voudront en ce jour accorder l'aumône d'un souvenir reconnaissant.

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER SERONT-ILS AUGMENTÉS?

PARIS, 26 mai. — A la suite de certaines informations annonçant que les tarifs de voyageurs seraient augmentés de 30 points et ceux de marchandises de 40 points, M. Henri Cannelot, député de la Creuse, vient d'informer le président de la Chambre qu'il désirait, dès la rentrée du Parlement, interpellier le ministre des Travaux publics sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour que, sans aucunement les tarifs de chemins de fer ne soient pas augmentés, mais aussi sur la nécessité d'arriver à une réduction générale des prix de transport actuels.

« Les tarifs sur le monde par la France ».

En juillet 1820, la France s'étant définitivement une domination dont l'existence était un outrage constant à la dignité humaine et à la civilisation.

Un ouvrier agricole est blessé grièvement d'un coup de couteau à Herseaux

La paisible commune d'Herseaux a vu se dérouler, dimanche soir, au centre de la vaste plaine traversée par le pavé du Long-Bout, une lâche agression qui, si tôt connue, a mis en émoi les habitants de ce quartier. Un ouvrier agricole, père de famille, alors qu'il passait en face de la ferme Herman, a été assailli par un individu qui s'était caché dans un angle formé par le mur de la ferme et une haie.

Voici, d'après les renseignements recueillis, les circonstances de cette sanglante agression :

M. Henri Decoster, âgé de 52 ans et demeurant boulevard de l'Aviateur-Béhaeghe, 7, à Herseaux, avait travaillé aux champs pendant la journée de dimanche et, vers 20 heures, entra dans l'estaminet tenu par M. Vanverstraeten et ayant comme enseigne Café d'Audenarde. Il était accompagné de son frère Guillaume.

Il prit plusieurs consommations et, vers 21 heures 30, il quittait le café pour rentrer seul à son domicile, distant de quelques kilomètres.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées depuis sa sortie qu'il réapparut, la figure et les vêtements ensanglantés, à l'entrée de l'estaminet qu'il venait de quitter. On devine l'émotion des témoins.

J'ai été frappé d'un coup de couteau, dit-il, et, en s'affaissant sur le carrelage, il ajouta imperceptiblement: — C'est Coss Laporte.

On s'empressa autour de lui et, en attendant un docteur on étendait le blessé sur un matelas. Deux heures après, on réussit à atteindre MM. les docteurs Vanneste père et fils de Dottignies, qui se rendirent sur les lieux et donnèrent les premiers soins. Le blessé portait la trace d'un coup à la figure et d'un coup de couteau dans le bas du ventre, au-dessus de la cuisse droite. Il fut conduit ensuite à l'hôpital de Mouscron.

La gendarmerie d'Herseaux, qui avait été prévenue, commença aussitôt son enquête et ne tarda pas à trouver la trace de celui qu'on présumait être le coupable. On découvrit des traces de lutte sur le bas-côté du pavé du Long-Bout, à proximité de la ferme. On parvint alors à établir que l'agresseur, caché par

dans l'espoir de rencontrer l'ouvrier agricole, actuellement occupé dans cette maison comme conducteur de chevaux: Albert Delaporte, surnommé « Coss Laporte », célibataire, né à Dottignies, le 23 juin 1883. C'est un repris de justice dangereux, déjà condamné aux travaux forcés, dont le passé, chargé de maux méfaits, est bien connu de tous.

Il se trouverait tout habillé dans son lit



M. HENRI DECOSTER, la victime

et fredonnant une chanson. Aux questions qui lui furent posées, et à l'annonce de ce qui était arrivé, il parut tout étonné. Depuis, malgré des interrogatoires énergiques, il nie avec vigueur et tout en lui laisse croire qu'il est victime d'un erreur.

L'état du blessé

Le blessé, père de nombreux enfants, dont le plus jeune est âgé de quatre ans, est dans un état très grave. M. le docteur Philippart



LA FERME HERMAN
La + indique l'endroit où eut lieu l'agression. — Dans le médaillon, à droite, ALBERT DELAPORTE, l'agresseur présumé.

le mur de la ferme, s'était élané sur Decoster, lui avait enlevé la houlette qu'il tenait en main et, le serrant à la gorge, le frappa à la figure avec l'instrument aratoire. M. Decoster, cependant, se défendit et tous deux, bientôt, roulèrent par terre. C'est alors que l'assailant, saisissant un couteau, en frappa son adversaire et disparut. On retrouva sur les lieux plusieurs objets qui, on a de bonnes raisons de le croire, appartiennent à l'agresseur. L'arme dont il s'est servi n'a pas été retrouvée.

Munis des renseignements recueillis au cours de leur première enquête, les gendarmes se rendirent immédiatement à la ferme Marcel Holvoet, carrière du Manchot, à Herseaux,

qui a pratiqué une opération, hier, à midi, a constaté que la plaie était profonde de trois centimètres et que l'instrument tranchant avec lequel on avait frappé avait occasionné une rupture de vaisseau, ce qui a produit une hémorragie abondante. On ne peut encore se prononcer sur les suites des blessures.

La descente du Parquet

Lundi, à 15 heures 30, le Parquet de Courtrai, composé de M. le juge d'instruction Bostart, de son greffier et de M. le substitut du Procureur du Roi, est descendu à l'hôpital civil, où le blessé a été conduit. Ils interrogèrent l'inculpé et la victime. Le premier nia encore énergiquement. Néanmoins, un mandat fut rédigé contre lui.

UNE TCHÉKA SECRÈTE EST DÉCOUVERTE A VARSOVIE

Varsovie, 26 mai. — On vient de découvrir à Varsovie une tchéka secrète des communistes polonais.

Sur l'ordre des autorités judiciaires varsoviennes, des perquisitions ont été opérées dans une maison de la rue Stohagiryva, siège de la direction des Syndicats ouvriers juifs. Les policiers ont découvert dans une chambre obscure solidement verrouillée quatre hommes ligotés.

Les prisonniers ont déclaré que plusieurs communistes les avaient cernés un soir dans la rue et, en les menaçant de leurs revolvers, les avaient amenés là où ils se trouvaient. Ces hommes ligotés étaient des militants du Syndicat des cordonniers juifs.

L'enquête de la police a établi qu'un tribunal communiste secret devait les juger le lendemain même.

A l'occasion de cette affaire, plusieurs arrestations ont été opérées parmi les communistes de Varsovie.

Plusieurs d'entre eux ont avoué que les prisonniers découverts ligotés devaient réellement être jugés par un tribunal secret comme « traîtres » au communisme.

Il ressort également de leurs déclarations que des préparatifs avaient même été faits pour la mise à exécution de la sentence de mort qu'on envisageait comme inévitable.

Le prince de Galles est renté en Angleterre

Londres, 26 mai. — Le prince de Galles est renté en Angleterre par le bateau-restaurant le service entre Douvres et Tilbury, et à la civilisation.

LE RAID DU « ZEPPELIN » EN AMÉRIQUE DU SUD

Pernambouc, 26 mai. — Après une rapide escale à Rio-de-Janeiro, le Comte-Zeppelin a repris son vol hier soir, vers Pernambuco. On annonce aux dernières nouvelles que l'arrivée du dirigeable allemand dans cette dernière ville s'est effectuée ce matin, à 8 heures 20, sans incident.

L'affaire du parricide Deglave

Le dossier du parricide d'Hérin est revenu de la Cour de cassation. Contrairement à ce qu'on pensait, il n'est pas en voie de pourvoi, soulevé par M^{re} Blémant a été retenu par les magistrats de la Cour suprême: c'est celui qui concerne le défaut de prestation de serment du jeune Lucien Hobart, qui, bien qu'agé de 15 ans révolus, n'a pas prêté le serment exigé par la loi, lors de sa comparution à la barre des assises, en qualité de témoin. L'arrêt et les débats ayant été de ce fait annulés, l'affaire reviendra en entier devant le Jury du Pas-de-Calais, à la prochaine session des Assises d'Arras, c'est-à-dire vers le 20 juin.

Deglave risque gros et pourrait voir sa peine aggravée par d'autres charges. C'est M. Bourdier, président du tribunal d'Arras, qui présidera les débats et M. Lestrade, procureur de la Cour, qui sera chargé de la poursuite de la procédure.

Le transfèrement de Deglave à la maison d'arrêt d'Arras est imminent.